

LA RESSOURCE SOLAIRE DANS LA TRANSITION DE LA VILLE DE MARSEILLE VERS SON OBJECTIF DE VILLE NEUTRE EN CARBONE D'ICI 2030

ENCADREMENT PROJET

- **Coordinateurs** : Philippe Blanc, Joris Masafont
- **Encadrants** : Romain Besseau (JRC), Nathan Bertho (MINES)
- **Centre de recherche concerné** : Centre Observation, Impacts, Energie (OIE)
- **Lieux** : Marseille, 13 (semaine 1) puis Sophia Antipolis, 06 (semaines 2 et 3)

RESUME

La ville de Marseille a récemment affirmé sa volonté d'être parmi les 100 villes européennes à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, avec sa labélisation par la « [EU Mission: Climate-Neutral and Smart Cities](#) », en avril 2022. Le projet du MIG SOLAIRE consiste à contribuer aux réflexions sur le chemin vers la neutralité carbone, suivant la très riche perspective énergie – eau – alimentation, par le double prisme de la ressource solaire et de la renaturation urbaine.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La ville Marseille s'engage à atteindre non seulement la neutralité carbone d'ici 2030 mais aussi d'être une ville d'expérimentations et d'innovation pour ouvrir la voie et paver le chemin pour les autres villes européennes à l'horizon 2050. La question du chemin vers la neutralité carbone d'une ville comme celle de Marseille est formidablement complexe et passionnante. La question du chemin vers la neutralité carbone d'une ville comme celle de Marseille est formidablement complexe et passionnante sur l'on considère l'intrication profonde entre les systèmes de bâtiments, d'industries, de réseaux de transport, d'énergie, d'eau, de déchets, d'alimentation, d'information et de biens et services. Compte tenu du climat méditerranéen de la ville de Marseille, le MIG SOLAIRE propose d'aborder cette question suivant la très riche perspective énergie – eau – alimentation, par le double prisme de la ressource solaire et de la renaturation urbaine. Le MIG SOLAIRE travaillera notamment en partenariat avec le département Parcs et Jardins de la ville de Marseille qui gère son patrimoine des espaces verts de 700 ha, correspondant à presque 3 % de la superficie de la commune. Le point de contact de ce partenariat est M. Brice DACHEUX AUZIERE. D'autres parties prenantes de la ville de Marseille seront bien entendues considérées comme les départements en charge de l'énergie ou encore, l'équipe en charge du projet « *EU Mission: Climate-Neutral and Smart Cities* ».

OBJECTIFS, TRAVAIL ET ORGANISATION

Le MIG SOLAIRE n'est pas organisé en mini-projets : aidés par une introduction à la méthodologie LEAN, les élèves trouveront par eux-mêmes une organisation dynamique et efficace du travail en ateliers pour mener à bien ce projet, avec le support et l'expertise d'encadrants en ingénierie, en urbanisme et en paysagisme.

LES VISITES ET DEROULEMENT

- **J0, J1-2** : descente dans le Sud avec visites liées à des infrastructures énergétiques solaires, hydro et nucléaire (si possible) (départ le dimanche 13 novembre en fin d'après-midi)
- **J3** : conférences introductives avec les parties prenantes, visites (Marseille)
- **J4-5** : formation au LEAN, série de conférences (ressources solaires, paysage, urbanisme,), ateliers (Marseille, fin de journée sur Sophia)
- **J10-12** : continuation des ateliers sur Sophia
- **J15-18** : finalisation des ateliers, synthèse, rédaction
- **J19** : restitution orale aux parties de prenantes

DETAILS PRATIQUES POUR LES ELEVES / CONTACT(S)

Philippe Blanc, tél. : 06 60 65 01 50, philippe.blanc@minesparis.psl.eu

(Utilisation de WhatsApp : création d'un groupe élèves/encadrants pour organisation du MIG).